



Chauffeur poids lourds

Par **Bylou**, le **27/07/2023** à **07:12**

Bonjour mon mari a 23 ans d'ancienneté et est entrain de subir un licenciement abusif sans avertissement il reçoit verbalement une mise à pied conservatoire et sera convoqué le 4 pour entretien qui parts même à à un licenciement besoin de savoir ces droits si c'est fait svp

Par **Visiteur**, le **27/07/2023** à **07:54**

BONJOUR

Une mise à pied conservatoire est une mesure prise par l'employeur en cas de faute grave commise par le salarié. Cette mesure n'est pas une sanction en soi, mais une phase préalable à une éventuelle sanction disciplinaire.

S'il ne se doute pas de ce qu'on lui reproche, il le saura lors de l'entretien, pour lequel il peut se faire assister, bien entendu, par une personne de son choix appartenant à l'entreprise ou par un conseiller du salarié en l'absence d'institution représentative du personnel dans l'entreprise.

Par **miyako**, le **27/07/2023** à **21:55**

Bonsoir,

Effectivement, lors de l'entretien préalable, il est fortement recommandé de se faire assister par un délégué syndical de l'entreprise, s'il y en a ou par un conseiller du salarié.

Avec 23 ans d'ancienneté, il faudra que la faute invoquée lors de l'entretien soit vraiment très grave pour justifier d'un licenciement.

Cordialement

Par **Cousinnestor**, le **28/07/2023** à **07:37**

Hello !

Lecture pour vous **Bylou** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2839>

A+

Par **P.M.**, le **28/07/2023** à **10:52**

Bonjour,

Le recours ne pourrait venir que par une saisine du Conseil de Prud'Hommes pour contester le licenciement s'il était prononcé, dans ce cas, je conseillerais au salarié de se rapprocher d'un défenseur syndical ou d'un avocat spécialiste...

La convocation écrite à l'entretien préalable devrait avoir lieu avec concomitance à la mise à pied conservatoire, cette période n'étant pas payée uniquement en cas de licenciement pour faute grave...

Un licenciement n'est pas forcément précédé d'un avertissement...